

éponse appartient
mis de l'Afrique.
sont en train de
alités dures. qui
e découragement
mettre une telle

aires pour l'accueil
correspondants sont
lé. Compte tenu de
ersonnes à installer
tion économique et
ments devront être

erspective Studies".
préparer l'avenir de
DE.
asahrienne. Papier
de Kampala, 7-11

enda for the 1990's.

Cycle familial et mobilité résidentielle dans les villes africaines (Dakar, Yaoundé et Antananarivo)

Philippe ANTOINE^{*}, Mathias KUEPIE^{**} et Thierry MAMINIRINA^{***}
IRD-CEPED, ^{**}IFORD et CREST, ^{***}Projet MADIO

La question du logement est relativement délaissée par les démographes. Mobilité spatiale et dynamique démographique se conjuguent pour alimenter la demande de logements. Ce désintérêt est d'autant plus préjudiciable à une analyse rigoureuse de la question du logement que depuis les indépendances l'habitat évolue énormément. En trente-cinq ans, le paysage urbain s'est profondément modifié : les autorités publiques ont d'abord lutté contre la constitution de bidonvilles mais bien souvent, de nouveaux espaces ont été urbanisés, hors de tout contrôle de l'État, qui après avoir essayé d'enrayer le phénomène, préfère aujourd'hui l'accompagner. La décennie 1980, cependant, a été marquée par un ralentissement de la croissance des villes¹ qui relève désormais pour une grande part de la simple croissance naturelle. Mais, en dépit de ce ralentissement, la densification des quartiers centraux s'est accélérée. Les conditions actuelles de logement sont très variables d'une ville à l'autre en raison de politiques différentes menées dans chaque pays.

Dynamique familiale et accès ou changement de logement sont en principe liés. Dans les pays occidentaux, différents événements du cycle de vie (mariage, arrivée du premier enfant, agrandissement du ménage, retraite) induisent bien souvent un changement de logement. Cette dynamique ne fait guère l'objet d'étude en Afrique. Pourtant, il existe une forte mobilité résidentielle dans les villes africaines, sans que l'on en connaisse les déterminants. La demande de logements est-elle ou non indépendante de la dynamique démographique ? Les fortes contraintes qui pèsent sur le marché du logement dans certaines villes africaines, induisent-elles au contraire une moindre mobilité résidentielle ? Les caractéristiques des ménages ou les formes d'union conduisent-elles à des mobilités résidentielles spécifiques ?

A partir de données biographiques concernant la mobilité professionnelle, la mobilité résidentielle et la dynamique familiale (mariage(s) et enfants), on tentera de répondre à ces questions à travers des études de cas concernant Dakar, Yaoundé et Antananarivo.

Cadre théorique

Les études sur l'accès au logement sont relativement nombreuses et variées dans les pays développés. Cette multiplicité tient (entre autres) au fait que le logement peut être considéré non seulement comme un bien de consommation (durable) qui apporte une certaine satisfaction mais



Fonds Documentaire IRD
Cote : B* 22505 Ex : 1

également comme un actif du patrimoine (Bonvalet 1993). Vu comme un bien économique classique, l'on peut s'intéresser à l'équilibre entre offre et demande afin de mettre à la disposition du planificateur des indicateurs en termes de besoin (ou d'excédent) en logements aux qualités bien déterminées. Considéré comme un bien patrimonial ou comme un investissement, il fait l'objet d'études sur les calculs et les arbitrages que les ménages opèrent pour déterminer comment répartir leur épargne entre achat d'actifs financiers et achat du bien logement. Dans l'un et l'autre cas, l'étude de la dynamique sur le marché du logement ne s'intéresse que peu (ou pas du tout) aux caractéristiques socio-démographiques des individus ou des ménages demandeurs sur ce marché. Pourtant, si les individus s'adressent au marché du logement, c'est parfois parce qu'ils quittent leurs parents pour se marier, parce qu'ils ont besoin de plus d'espace à la suite de l'agrandissement du ménage ou parce que certains membres du ménage ne peuvent plus vivre ensemble à cause d'un divorce, etc.

Dans les pays occidentaux, les études mettant en rapport l'accès au logement et les dynamiques socio-démographiques ont montré qu'il existait des relations entre les deux phénomènes (Clark W.A.V et Onaka J.L 1983, Arbonville D. 1998). Le mariage, la naissance des enfants et leur départ du domicile parental sont les étapes habituelles du cycle familial. À ce processus, correspond sur le plan résidentiel une mobilité sous-jacente. Cette mobilité revêt deux formes : un déplacement par rapport à l'espace géographique et un changement du statut d'occupation. Le mariage est précédé ou immédiatement suivi du départ de chez les parents et de l'accès à la location. En général, ce premier logement est situé dans le centre de l'agglomération. Ensuite, après la naissance des enfants (ou à partir du premier), le couple change de logement et migre vers la zone périphérique afin de disposer de plus d'espace en adéquation avec la taille du ménage (Jousellin B., 1998). Cette dernière mobilité entraîne en général l'accès au statut de propriétaire, statut qui est considéré par presque tous les couples comme une sorte d'ascension sociale.

Mais le cycle familial n'obéit pas toujours à ce schéma car il est vrai qu'il existe des couples qui vivent ensemble jusqu'à la fin de leurs vieux jours, certaines unions sont dissoutes à la suite d'un divorce ou d'un veuvage parfois précoces. En cas de divorce ou de séparation, l'un au moins des conjoints connaît directement une mobilité résidentielle, hormis celles qui feront suite aux éventuels remariages. Ensuite, le divorce vient parfois briser net un projet d'accès à la propriété que les couples avaient mis en œuvre, empêchant à jamais certains de devenir propriétaire de leur logement (Arbonville 1998).

Toute cette mobilité presque prédéterminée en fonction du cycle de vie familial suppose une certaine stabilité ou prospérité sur le marché du travail.

Le chômage, le travail précaire sont venus introduire des distorsions dans le cycle de vie familial des individus : les jeunes restent de plus en plus longtemps chez leurs parents, quand ils les quittent, ce n'est pas en général pour se marier mais pour vivre seuls ou en concubinage (Battagliola 1998, Gonkalp V.C 1995, Galland 1997, etc). Cette modification du cycle de vie familial et professionnel n'est pas sans influence sur la mobilité résidentielle ; en réalité, le retard du mariage ou sa substitution par la cohabitation traduit au moins en partie l'incapacité des jeunes à assurer une vie familiale normale. L'accès à la propriété devient de plus en plus difficile et le modèle de mobilité classique décrit ci-dessus n'est plus la norme. Les individus, surtout les jeunes, déménagent de plus en plus au gré des unions libres qui se font et se défont, des pertes d'emplois précaires, etc. Et l'arrivée des enfants n'est plus tellement suivie par l'accès à la propriété ou même une émigration vers la périphérie (Bonvalet, C & Brun J. 1998).

Jusqu'ici, la plupart des études menées dans les pays d'Afrique au sud du Sahara à partir d'enquêtes biographiques sur l'accès au premier logement autonome montrent que la composition de la famille n'a guère d'effets sur ce phénomène à Dakar et à Bamako (Tokindang 1995, Marcoux et Tokindang 1998). Mais ces études sont insuffisantes pour conclure à une absence d'effets de la constitution ou du cycle de vie familiale sur la mobilité résidentielle car la première autonomie résidentielle est une étape qui survient relativement tôt dans la vie de l'individu au moment peut-être où beaucoup d'éléments du cycle de vie familiale ne se sont pas encore produits.

Pour pouvoir cerner l'impact éventuel du cycle de vie familiale sur la mobilité résidentielle, il convient d'aller au-delà de la première autonomie résidentielle et de scruter les mobilités résidentielles de rang supérieur. L'approche adoptée procéderait par étape : commencer par rechercher les déterminants familiaux de l'accès à la première résidence autonome ; mais ensuite, une fois que l'individu a accédé à une première résidence autonome, on pourra s'interroger sur les facteurs (entre autres familiaux) qui peuvent accélérer ou retarder le déménagement de ce logement.

Les études effectuées sur l'accès au logement concernent surtout les hommes (Tokindang et Marcoux 1998) ; car la mobilité résidentielle des femmes ne serait qu'une suite d'hébergements : «... les évolutions qu'elles connaissent en terme de statut résidentiel se situent la plupart du temps à l'intérieur du statut d'hébergée : elles sont d'abord hébergées par leur propre famille puis par leur mari. La sortie de l'hébergement est en ce sens un événement assez rare pour les femmes » (Marcoux et al. 1998). Cette assertion se justifie largement par le système d'organisation sociale de l'Afrique traditionnelle où la femme est peu ou prou exclue de l'accès à la propriété et parce qu'ensuite elle n'est socialement reconnue comme femme de bonnes mœurs que si « elle vit chez quelqu'un » (un parent ou son mari).

Mais, plusieurs raisons peuvent militer en faveur d'une étude de la mobilité résidentielle chez les femmes au même titre que chez les hommes, surtout dans un contexte urbain : d'abord, des études récentes ont montré l'émergence (ou l'existence) du phénomène femmes chefs de ménages dans les villes de l'Afrique au sud du Sahara (Pilon et al. 1998, Tichit 1994) [entre 15 et 25 %]. Ensuite, si la femme a souvent été considérée comme « cadette sociale » dans l'Afrique traditionnelle, c'est à cause de sa relative exclusion de l'accès à la propriété foncière et donc de la maîtrise des moyens de subsistance. Or, dans le milieu urbain, elle participe de plus en plus à l'activité économique et peut donc être maîtresse de sa participation aux ressources du ménage, pour cette raison, il semble non justifié de continuer à supposer qu'elle est hébergée par son époux. Toutefois, comme nous l'avons vu précédemment, l'enquête est peu adaptée à l'analyse de la situation de résidence des femmes à l'exception de l'enquête d'Antananarivo. Dans le cas de cette ville, nous avons ajouté une question destinée aux personnes hébergées afin de connaître le statut de résidence de la personne qui les héberge. Cette question permet donc d'attribuer à chaque femme le statut d'occupation de son époux. Dans les deux autres métropoles, il n'est pas possible de déterminer avec précision le statut de résidence des femmes mariées qui se déclarent hébergées par leur mari. Dans ce cas précis, nous nous sommes risqués à supposer que ces femmes étaient résidentiellement autonomes, même si on ne peut pas dire s'il s'agit d'un statut de propriété ou de location. Cette option peut se justifier par une raison au moins : on peut penser que ce sont surtout les femmes dont les époux sont propriétaires ou locataires qui se déclarent hébergées par ces derniers. Dans le cas contraire, elles indiqueraient plutôt la personne propriétaire qui les héberge, leur époux et elles². Mais il est évident, en ce qui concerne les femmes, que l'analyse est plus précise pour Antananarivo que pour les deux autres villes.

Le contexte de l'étude

Trois capitales africaines, ayant chacune au moins un million d'habitants, sont retenues pour cette étude : Dakar, capitale du Sénégal qui a fait l'objet d'une enquête en 1989³ conduite par l'IFAN et l'ORSTOM, Yaoundé, capitale du Cameroun et ayant fait l'objet d'une enquête réalisée en 1996 par l'IFORD et le CEPED et Antananarivo, capitale de Madagascar, où l'enquête s'est déroulée en 1998 dans le cadre du projet MADIO avec la participation du CEPED. La disparité des dates de ces enquêtes ne constitue pas un obstacle majeur à la comparabilité des résultats et ceci pour au moins deux raisons fondamentales : d'abord, les trois enquêtes s'intéressent à des individus homogènes du point de vue de l'âge (les 25-54 ans environ). Ensuite, nos analyses permettent de retracer des processus qui ont eu lieu dans un passé plus ou moins lointain selon le recul requis par la génération. Dès lors, ce qui importe, ce sont les déterminants qui accélèrent ou au contraire freinent l'arrivée des événements. Il est probable que l'action de ces facteurs ait

changé au cours du temps. Pour contourner en partie cette difficulté, nous avons introduit dans nos modèles la période conjoncturelle traversée par les individus de ces différentes métropoles.

Dakar

Entre 1961 et 1991, le revenu par tête d'habitant a diminué au Sénégal. Ainsi, en milieu rural, il est passé de 39 800 Fcfa à 21 800 Fcfa et, en milieu urbain, de 322 200 Fcfa à 168 300 Fcfa (en francs constants de 1980) (Duruflé 1994), soit respectivement, en trente ans, une baisse de 45 % à la campagne et 48 % en ville. L'État, principal employeur du secteur moderne (40 % des emplois de l'administration), pour réduire ses dépenses, diminuer sa dette, est contraint de limiter le flux des nouveaux recrutements et de favoriser le départ de certains fonctionnaires. Ainsi, les effectifs de la fonction publique se sont accrus régulièrement de 1973 à 1986, passant de 39 287 à 68 893 fonctionnaires, ils ont ensuite diminué pour atteindre 61 743 en 1992 (Duruflé, *op.cit.*). Durant la même période, les salaires de la fonction publique ont baissé. Ils sont passés de l'indice 100 en 1973 à 109 en 1981 pour diminuer ensuite, avec certaines fluctuations et atteindre l'indice 93 en 1992 (Duruflé, *op.cit.*). La crise se traduit par de graves conséquences sur l'emploi : le secteur moderne a cessé de devenir un débouché pour les jeunes, alors que dans le même temps le secteur informel n'a pas les capacités suffisantes pour accueillir les chômeurs. Le pays n'offre guère d'opportunités de reconversion dans l'agriculture, malgré les espoirs placés dans l'aménagement de la vallée du fleuve Sénégal.

A Dakar comme dans d'autres villes sahéliennes, on constate que la crise des années 80 a abouti à une plus grande mobilité sur le marché de l'emploi salarié, à une relative fixation dans le secteur non enregistré, et surtout à l'augmentation de l'activité économique des femmes et au chômage des jeunes. La mobilité de l'emploi salarié est ici synonyme de précarisation. Les emplois salariés sont à la fois moins nombreux et moins stables, tandis que la petite production marchande n'a pas pris le relais sur le marché de l'emploi. La crise a eu aussi pour effet d'inciter de plus en plus de femmes à s'insérer dans la vie active, mais toutes n'y parviennent pas. Sous l'effet persistant de la crise, le taux de chômage augmente en même temps que le taux de participation féminine à l'activité. Le retrait de l'État du marché de l'emploi, sous l'impulsion des mesures d'ajustement structurel, a conduit au chômage des plus jeunes, le secteur de la petite entreprise étant incapable en l'état actuel de prendre le relais (Antoine et al. 1998).

Dans le domaine de l'habitat, trois grandes catégories de logement peuvent être identifiées à Dakar. La première constitue l'habitat de haut et moyen standing ; elle regroupe villas, appartements en immeubles et logements construits lors d'opérations immobilières publiques. La deuxième catégorie

comporte les types d'habitat plutôt populaires : maisons à terrasses ou étages, et maisons à toits en tôle ondulée ou en tuile. La troisième catégorie rassemble les baraques et habitats précaires. La répartition de la population entre ces trois catégories a profondément évolué au cours du temps. En 1989, on ne dénombre plus de 8 % de baraques. Les logements de haute ou moyenne gamme abritent de leur côté 14 % de la population de l'agglomération. Le plus grand nombre des logements est fait de maisons à terrasses et étages (24 % du parc immobilier) ou de maisons à toit de tôle ou de tuiles, qui représentent à elles seules 53 % des logements (Antoine 1996). Différents modes de production de logements coexistent. Une part des constructions est la conséquence de la politique de parcelles assainies ; la production peut être aussi privée, appuyée par des emprunts bancaires (Fall et Rondeau 1998). Mais l'essentiel de la production actuelle de logements relève du tâcheronnage et de l'auto-construction. La lutte contre les bidonvilles s'est avérée efficace (Sinou 1990). Même dans les quartiers périphériques de l'agglomération, les logements en matériaux précaires ont laissé place à un habitat en dur, sans pour autant donner un logement décent pour tous. Les conditions d'accès des ménages aux réseaux d'eau potable (robinet dans le logement) et d'électricité se sont également améliorées : en 1989 65 % des ménages avaient accès à l'électricité et 51 % à l'eau (Marcoux et Tokindang 1998). La composition familiale a également profondément changé durant la même période. La taille moyenne des ménages passe de 4,2 personnes en 1955 à 8,3 personnes en 1989. Les chefs de ménage sont plus vieux : en 1955, 21 % des chefs de ménage masculins ont 50 ans ou plus, et en 1989 cette proportion atteint 37 %. La proportion de propriétaires est relativement importante à Dakar, où 48 % des chefs de ménage sont propriétaires de leur logement.

Yaoundé

Le Cameroun a connu une évolution économique plus contrastée, où une crise économique aiguë succède à des périodes de forte croissance : en effet, comme l'a montré Roubaud (1994a), le Cameroun, de l'indépendance aux années 1985/1986, traverse des « années fastes » marquées par la prospérité économique. De 1965 à 1977, ce pays a eu une croissance économique soutenue de 4% par an (croissance du PIB). À la fin de la décennie soixante-dix, la découverte puis l'exploitation des gisements de pétrole vont marquer d'une pierre blanche le processus du développement économique du Cameroun. En effet, les recettes pétrolières font croître le PIB de près de 10% par an entre 1977 et 1985. Cela va entraîner un accroissement des dépenses étatiques (augmentation des salaires, accroissement des investissements publics). Mais ce moment d'euphorie ne sera que de courte durée car, dès 1986, la dépréciation du dollar et la baisse du prix du pétrole vont sonner le glas de la croissance économique camerounaise et précipiter son entrée dans une phase de dépression marquée sur le plan macro-économique par une

chute de 38% du PIB par habitant entre 1987 et 1992 (Roubaud 1994b). L'endettement extérieur du pays, qui ne représentait que 33% du PIB en 1987, va passer à environ 72% en 1992 (Herrera 1994). La balance des paiements, qui depuis 1982 était excédentaire, connut un brusque déficit en 1985-86 (217 milliards de francs CFA) (Roubaud, 1994a). Le secteur moderne privé n'est pas épargné. Sa production baisse de 14% entre 1984 et 1992 et il perd 10% de la main-d'oeuvre qu'il emploie au cours de la même période (Cogneau 1992). Cette récession aura des conséquences importantes sur le plan social, aggravées par l'application du programme d'ajustement structurel exigé par le F.M.I. et la Banque mondiale à partir de 1988/89. L'État va comprimer au minimum ses dépenses non productives. Yaoundé, capitale politique et deuxième ville économique du pays, va être particulièrement touchée : le taux de chômage y a plus que triplé entre 1983 et 1993. Il est passé de 7% à 25%. Ce sont surtout les jeunes (moins de 30 ans) qui semblent les plus touchés (35% contre moins de 15% pour les 30 ans ou plus), en particulier les jeunes à la recherche de leur premier emploi (ils forment 60% de l'ensemble des chômeurs).

La dégradation du marché du travail ne s'est pas traduite uniquement par la montée des taux de chômage mais également par un accroissement vertigineux de la part du secteur informel dans l'économie. En effet, en 1993, le secteur informel occupait à lui seul 57% de la population active (contre 28% pour le public et 14% pour le privé). En outre, la part des salariés parmi les actifs occupés est passée de 63% en 1987 à 50% en 1993 et 75% des emplois créés le sont dans le secteur informel. Le taux d'activité est passé de 47% en 1983 à 58% en 1993 chez les hommes et de 23% à 41% chez les femmes. Depuis 1996, la croissance économique est redevenue positive mais ses effets tardent à se répercuter sur les conditions de vie des populations.

Sur le plan du logement, Yaoundé, comme la plupart des villes de l'Afrique noire, n'a pas bénéficié de la part des autorités politiques et administratives d'un plan d'urbanisation et d'aménagement urbain consistant. L'État camerounais a certes mis sur pied depuis des dizaines d'années deux sociétés immobilières : la MAETUR (Mission d'aménagement et des Études des terrains urbains et ruraux) et la SIC (Société Immobilière du Cameroun) chargées respectivement d'aménager des parcelles propres à la construction et de construire des logements modernes au loyer modéré (« camps SIC »), mais l'une et l'autre de ces sociétés ont très vite montré leurs limites. La MAETUR a été incapable de satisfaire une forte demande pendant la période de prospérité, surtout celle émanant de couches aux revenus moyens. La SIC n'a pu loger qu'une fraction très marginale des demandeurs car le rythme de construction des « camps SIC » a été très faible par rapport à la croissance de la demande de logements. Une bonne partie de la population s'est donc contentée d'un habitat précaire, avec un faible accès aux facilités de base. Au total, en 1996, environ 38 % des individus vivent dans des logements aux

murs en dur, 13 % dans des maisons aux murs en banco, et le reste dans des logements de type intermédiaire (banco et ciment). 65 % ont accès d'une manière ou d'une autre à l'eau potable et 75 % à l'électricité. L'accès à la propriété y concerne environ 47 % des ménages.

Antananarivo

Antananarivo est la capitale politique de Madagascar. Ce pays, situé dans l'océan Indien, a connu, sur le plan économique, une longue période de récession. Une analyse de long terme effectuée par Roubaud et al. (1996) permet de se faire une idée de la situation. Suivant cette étude, le pays n'a jamais véritablement démarré : après une période de quasi-stagnation entre 1960 et 1971 où le PIB par tête a crû à peine de 1% par an, l'économie malgache est entrée dans une phase de récession qui s'est poursuivie pratiquement jusqu'en 1997⁴. Le PIB par tête d'habitant en 1995 atteint à peine 65 % du niveau de celui de 1960. La consommation par tête a suivi ce mouvement à la baisse dans les mêmes proportions. Cette dépression continue s'est également traduite par une précarisation du tissu économique : la proportion des chefs de ménage travaillant dans le secteur formel est passée de 70% à l'indépendance à 46% de nos jours ; la part du secteur informel dans l'activité a crû de 20% à 41% ; alors qu'au cours de la même période, on notait un net recul de la population active employée dans les services publics (de 26% à 13%), malgré une forte croissance du taux d'activité (de 41 à 61%) due à une poussée de la participation des femmes à l'activité économique (leur taux est passé de 15% à 53%). Mais cette main-d'œuvre abondante a plutôt contribué à l'explosion des petits métiers (artisanat, confection, etc) et dans l'ensemble, les conditions de vie des populations n'ont cessé de se dégrader. Seule note favorable, la forte scolarisation, dont le taux se situe aujourd'hui à plus de 64%. Cette morosité économique explique au moins en partie l'évolution spécifique de la démographie d'Antananarivo : contrairement aux autres capitales de l'Afrique subsaharienne qui ont connu des croissances exponentielles après les indépendances, la ville de Antananarivo a eu un taux de croissance démographique modérée de 4% par an, ce qui fait qu'aujourd'hui elle ne compte que près d'un million d'habitants alors qu'elle est une ville centenaire, les migrants n'y représentent que 27% de la population de la ville, traduisant ainsi la faiblesse de l'exode rural. L'un de ses traits caractéristiques est la faible taille des ménages (4,9) et leur forte nucléarisation (56 %).

Cette croissance démographique légère (par rapport à celles des autres capitales africaines) n'a cependant pas constitué un atout pour l'urbanisation, car en l'absence de croissance économique, les autorités n'ont pas pu mettre en place une politique d'aménagement urbain efficace à Antananarivo. Sur le plan du logement en particulier, malgré la création dès

l'indépendance en 1960 d'une société immobilière (Seimad) ou en dépit des constructions réalisées par les autorités administratives locales (Fivondronana), les besoins n'ont cessé de croître et une bonne frange de la population au pouvoir d'achat faible se contente d'un habitat en matériaux précaires en général dépourvu d'eau potable [78 %] et d'électricité [30 %]. Environ 45 % des chefs de ménage sont propriétaires de leur logement.

Comme on le constate, les trois métropoles quoi qu'ayant connu des sorts différents tant sur le plan de l'évolution socio-économique que sur celui de l'urbanisation, ont pour caractéristiques communes d'avoir été sous ajustement structurel et de connaître au moment de l'enquête une dégradation de leur marché de l'emploi (chômage, précarité des emplois, baisse des rémunérations).

Méthodologie

Pour chacune des trois villes, ⁵ nous disposons d'une enquête biographique concernant chacune trois générations : les 25-34 ans, 35-44 ans et les 45-54 ans au moment de l'enquête. Ces données permettent en principe de retracer la vie de l'individu jusqu'à la date de l'enquête. On peut donc connaître les caractéristiques d'un individu à chaque instant du temps, comme sa profession, son état matrimonial, le nombre d'enfants et les différentes étapes et statuts résidentiels. Le principal modèle utilisé, celui à risques proportionnels de Cox (Courgeau et Lelièvre 1989), permet de disposer des indicateurs pour ces différentes périodes. Les différents modules ⁶ permettent de rendre compte des interférences entre la vie familiale et l'itinéraire résidentiel.

Les techniques statistiques utilisées

Les analyses reposent principalement sur les techniques statistiques traitant des variables de durée de vie. Les analyses descriptives de la sortie de l'hébergement et du déménagement de la première résidence autonome s'effectuent à partir des fonctions et paramètres des tables de survie. Il s'agit notamment de la fonction de survie dans l'état d'hébergé pour la sortie de l'hébergement et de la durée dans la première résidence autonome pour le déménagement de la première résidence. Les analyses explicatives des deux phénomènes reposent sur le modèle de régression semi-paramétrique de Cox. La variable dépendante dans ce type de modèle est le risque instantané que connaît un individu de vivre un passage d'un état à un autre, encore dénommé transition. Le risque est analysé en fonction de différentes variables indépendantes, fixes ou pouvant elles même varier dans le temps (activité, état matrimonial, mobilité, etc). On peut ainsi dégager les modalités qui accélèrent ou ralentissent le passage d'un état à un autre. Ce type d'analyse permet de dépasser l'analyse transversale, de prendre en

considération les différents états qu'a connus un individu et de prendre en compte la dimension du temps dans l'analyse causale. La possibilité d'introduire dans le modèle de Cox des variables indépendantes variant dans le temps est indispensable dans le cadre de la présente étude : nous voulons déterminer l'influence du cycle familial sur la mobilité résidentielle ; or les éléments qui composent le cycle familial (état matrimonial, descendance atteinte) varient avec l'âge pour un même individu. À cause de ce caractère erratique, seul le modèle de Cox permet de mettre en rapport en évidence une corrélation éventuelle entre mobilité résidentielle et cycle familial.

Quelques indicateurs de l'accès au logement autonome

L'accès au premier logement

La proportion d'hommes qui ont accédé à un logement autonome, est peu élevée à Dakar (30 %) par rapport à Antananarivo (50 %) et Yaoundé (41 %). Chez les femmes par contre, les disparités sont moins importantes. Les femmes de Antananarivo étant un peu plus nombreuses à avoir accédé à un logement propre, 55 % contre environ 50 % à Dakar et Yaoundé (Tableau 1).

Tableau 1. Indicateurs de l'accès au 1^{er} logement autonome à partir de 18 ans dans les trois métropoles

	Yaoundé		Dakar		Antananarivo	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Effectifs à risque au début de leur 18 ^{ème} anniversaire	255	269	530	225	782	757
Accèdent à un logement autonome	104	131	158	104	393	415
Taux d'accès au logement autonome	0.41	0.49	0.30	0.46	0.50	0.55
Temps mis par :						
50% des individus	14,3 ans	12 ans	22 ans	14 ans	12,5 ans	11,1 ans
25% des individus	7 ans	5,3 ans	12 ans	6,7 ans	5,8 ans	4,7 ans

On note une double précocité : celles des femmes par rapport aux hommes et celle de Yaoundé/Antananarivo par rapport à Dakar (tableau 1). Les femmes accèdent en effet plus rapidement à leur premier logement autonome que les hommes. Ainsi 25 % mettent environ 5 ans à Yaoundé et à Antananarivo et 7 ans à Dakar après leur 18^{ème} anniversaire pour accéder à l'autonomie résidentielle contre respectivement 7, 6 et 12 ans à Yaoundé, Antananarivo et Dakar pour les hommes. Cette différence reste maintenue au niveau des médianes puisqu'elles sont atteintes chez les femmes à 12 ans à Yaoundé, 11 ans à Antananarivo et 14 ans à Dakar contre respectivement 14, 22 et 13 ans à Yaoundé, Dakar et Antananarivo chez les hommes.

Comme on le constate chez les hommes, l'autonomie résidentielle est particulièrement tardive à Dakar par rapport à Yaoundé et Antananarivo. Dans la première métropole en effet, le rythme est d'environ deux fois plus lent que dans les autres. Par contre, les femmes sortent de l'hébergement à un rythme identique d'une ville à l'autre. On pourrait émettre l'hypothèse que ce phénomène est plus tardif pour les jeunes générations du fait, par exemple, du prolongement des études et de la montée du chômage. Le tableau 2 présente les paramètres ventilés par génération. On constate immédiatement que le phénomène n'évolue pas de manière monotone de la plus vieille génération vers la plus jeune et ceci quelle que soit la ville considérée. Néanmoins, on peut considérer grosso modo deux schémas chez les hommes : celui de Yaoundé et Dakar, marqué par un calendrier plus étalé de l'autonomie résidentielle pour les plus jeunes générations (25-29 ans et 30-34 ans). Dans ces cohortes en effet, le premier quartile n'est même pas atteint. Antananarivo par contre montre un schéma tout à fait différent puisque chez les 25-29 ans, le premier quartile est atteint environ 7 ans après le 18^{ème} anniversaire, plus rapidement que dans la génération précédente et si la médiane elle n'y est pas encore atteinte, c'est plus dû à la jeunesse de la génération qu'à un quelconque retard dans le calendrier. Quand on compare les paramètres par ville et génération par génération, on a une confirmation de l'évolution observée précédemment pour l'ensemble des générations chez les hommes : le phénomène est bien plus tardif à Dakar qu'à Yaoundé et Antananarivo.

Tableau 2. Premier quartile et médiane (en années depuis le 18^{ème} anniversaire) de la première autonomie résidentielle dans les trois villes

	Génération												
	50-59 ans		45-54/45-49 ans		40-44 ans		35-39 ans		30-34 ans		25-29 ans		
	25%	50%	25%	50%	25%	50%	25%	50%	25%	50%	25%	50%	
Hommes													
Yaoundé	Nc ²	Nc	5,7	12	7	11,5	7	11,4	4	11	-	-	
Dakar	9,5	16,2	7	12	12	22	13,8	-	-	-	-	-	
Antananarivo	Nc	Nc	5,1	10,3	6,3	12,5	6,3	17	5,8	10,6	6,5	-	
Femmes													
Yaoundé	Nc	Nc	4	11,4	2,5	7,8	5,7	12	6,7	11	6,3	-	
Dakar	7	13,1	2	8,3	4	9	4,9	12	7	16,4	7,7	-	
Antananarivo	Nc	Nc	4,5	9,4	4,9	12,5	3,6	9,9	5,8	11,8	4,7	-	

1 : Pour Dakar uniquement

2 : Nc non concerné

Dans l'ensemble, pour les femmes, l'autonomie résidentielle est plus précoce que pour les hommes. Cependant à Dakar, le phénomène est tout de même de plus en plus tardif. Mais on ne retrouve pas cette évolution par générations à Yaoundé et Antananarivo.

De la première résidence autonome occupée vers la résidence autonome suivante

La mobilité résidentielle intra-urbaine marque un changement de logement pour des raisons de coût, de confort, de localisation ou d'adaptation aux besoins du ménage. Il convient de prime abord de préciser que, comme on le constate à partir du tableau 3, les effectifs à risque ne sont pas constitués des individus du tableau 1 ayant accédé à une première résidence autonome à partir de 18 ans, mais de tous les individus présents dans les métropoles qui ont une résidence dont ils sont le propriétaire ou le locataire, quelle que soit la date de leur arrivée dans la métropole et quel que soit l'âge d'accès à cette première résidence.

Dans l'ensemble, la mobilité résidentielle à partir de la première résidence autonome n'est pas très élevée : quelle que soit la ville et quel que soit le sexe, moins de 50% des individus emménageront dans une seconde résidence autonome sans passer par une période d'hébergement ou d'émigration hors de la ville (tableaux 3 et 4). Chez les hommes, ceux de Dakar se démarquent des autres avec un taux de second déménagement relativement plus élevé (43% contre respectivement 37 et 36% pour ceux de Yaoundé et d'Antananarivo). Les femmes des trois métropoles ont presque les mêmes taux de déménagement.

Tableau 3. : Quelques indicateurs sur la mobilité résidentielle dans les trois métropoles

	Yaoundé		Dakar		Antananarivo	
	Hom	Femmes	Homme	Femmes	Hommes	Fem
1 ^{re} résidence autonome	505	564	628	334	827	905
Second logement	188	232	272	133	293	368
Taux d'accès au second	37,23	41,13%	43,31%	39,82%	35,43%	40,66
Temps mis par :						
25% des individus	5 ans	4,3 ans	5 ans	6,8 ans	5,1 ans	5,1
50% des individus	12	13 ans	12 ans	15 ans	16,7 ans	14,8

Même si plus de 50% des individus n'ont pas encore connu l'événement que nous étudions, l'avantage des tables de survie est de permettre d'estimer la durée à laquelle la moitié (ou tout autre quartile) de la population connaîtra l'événement. On constate ainsi à partir du tableau 3 que le premier quartile est atteint après une durée de résidence de 5 ans pour les hommes quelle que soit la ville. Chez les femmes par contre, des différences (ténues) s'observent dans le franchissement du premier quartile : 4 ans à Yaoundé, 5 ans à Antananarivo et 7 ans à Dakar. Pour le franchissement de la médiane, les hommes de Yaoundé et Dakar semblent plus précoces (durée estimée à 12 ans) que ceux d'Antananarivo (durée estimée à 17 ans environ) ; chez les

femmes, celles de Yaoundé franchiront la médiane plus rapidement (à 13 ans) que celles de Dakar et d'Antananarivo (15 ans).

Certes, ces résultats, donnés au niveau de l'ensemble de la population de chacune des métropoles, sont le produit de plusieurs facteurs (dont la cohorte de naissance qui a servi de critère de stratification à Dakar et à Antananarivo par exemple), mais ils permettent de se faire une première idée de la mobilité résidentielle dans les trois villes. Il en ressort que, malgré la diversité des processus d'urbanisation et des pratiques sociales, les trois villes ont des niveaux de déménagement et des calendriers tout à fait comparables.

Le tableau 4. permet en outre de cerner l'importance des censures par l'émigration ou le retour à l'hébergement avant un éventuel déménagement. Là aussi, on constate que chez les hommes, les niveaux de censure par ces deux phénomènes sont presque identiques : 18% à Yaoundé et 20% environ à Dakar et à Antananarivo. Chez les femmes cette censure est plus forte à Antananarivo (17%) qu'à Yaoundé et Dakar (13%).

Tableau 4. Répartition de la population en début de risque selon le premier des événements qui survient

	Population à risque	Déménagement	Émigration	Hébergement	Hébergé /émigré	Enquête
Hommes						
Yaoundé	505	37,23%	7,52%	7,13%	3,76%	44,36%
Dakar	628	43,33%	0,00%	10,51%	9,71%	36,78%
Antananarivo	827	35,43%	5,93%	11,12%	2,90%	44,38%
Femmes						
Yaoundé	564	41,13%	6,56%	4,61%	1,60%	46,10%
Dakar	334	39,82%	0,00%	8,38%	4,19%	47,60%
Antananarivo	905	40,60%	2,76%	11,27%	3,09%	43,09%

En ventilant par générations (tableau 5) les différentes échéances (médiane et premier quartile) selon le temps mis pour passer du premier logement autonome au second, il apparaît clairement que la plus jeune génération (25-29 ans au moment des enquêtes) atteint plus rapidement la médiane que toute autre génération. Ainsi, suivant les villes, la valeur de cette médiane s'y situe entre 7 et 9 ans chez les hommes et entre 7 et 8 ans chez les femmes. À l'inverse, pour la génération âgée de 45-54 ans (à Yaoundé et Antananarivo) et 45-49 ans (à Dakar), cet indicateur est franchi entre 14 et 16 ans chez les hommes et entre 17 et 24 ans chez les femmes.

Il convient de signaler que cette constance n'apparaît qu'avec les médianes ; en effet, pour ce qui est du premier quartile, les écarts entre générations sont plus ténus et évoluent de manière moins monotone que les médianes.

Tableau 5. Premier quartile et médiane (en années depuis la première résidence autonome) du second déménagement par génération

	Génération											
	50-59 ans ¹		45-54 ans / 45-49 ans ³		40-44 ans		35-39 ans		30-34 ans		25-29 ans	
	25%	50%	25%	50%	25%	50%	25%	50%	25%	50%	25%	50%
Hommes												
Yaoundé	Nc ²	nc	5	15	4,5	12,1	5	10	5,1	10,4	4	7,3
Dakar	6,6	12	6,7	14,1	5	10	3,2	8,2	5	14	5	7,5
Antananarivo	Nc	nc	4,3	15,5	6,8	-	6,3	13,2	3,9	13,8	4,9	8,5
Femmes												
Yaoundé	Nc	nc	6,9	24,1	3,9	11,3	4,6	9,3	3,5	10	4,4	-
Dakar	6,3	15	5	-	10	23,4	7,1	12,7	7,2	13,3	5,7	7,1
Antananarivo	Nc	nc	6,1	17,7	6	16,1	5,6	13,5	4,3	12	3,9	7,7

1 : Pour Dakar uniquement

2 : non concerné

Mobilité résidentielle et cycle familial

Les éléments descriptifs nous ont permis d'avoir une idée de la dynamique résidentielle dans les trois villes. On a notamment constaté que même s'il existe quelques similitudes entre les trois métropoles et entre les sexes, des différences parfois importantes subsistent. Les femmes connaissent plus tôt la sortie de l'hébergement que les hommes. Cela n'est certainement pas étranger à leur cycle de vie familial. Les jeunes générations ont un rythme de sortie de l'hébergement moins important que les anciennes (ou au moins qui ne lui est pas supérieur).

Par contre, le schéma qui conduit au second déménagement est totalement différent du premier : ce sont plutôt les femmes qui connaissent un retard du processus. En outre, les plus jeunes générations ont maintenant un rythme de déménagement plus élevé que celui des anciennes générations. Mais à ce stade, aucune piste ne peut être avancée pour expliquer ces situations.

Le cycle familial, l'arrivée des enfants, la dissolution des unions ont-ils des répercussions sur l'accès à la première autonomie résidentielle et sur la mobilité suivante ?

Les variables retenues pour l'analyse.

Les variables familiales

Les variables fondamentales de notre étude sont bien évidemment celles qui concernent le cycle familial : mariage, constitution de la descendance et éventuellement séparation ou veuvage. Dans plusieurs sociétés africaines, le

mariage est en effet l'événement clef qui déclenche le départ du domicile parental et l'installation dans une résidence autonome. Mais ceci est surtout vrai pour les femmes dans les sociétés patrilinéaires et virilocales (ce qui est le cas dans nos trois villes). Chez l'homme par contre, plusieurs situations sont possibles : il peut bien se marier et demeurer dans sa famille avec son propre noyau familial de façon permanente ou temporaire sans que l'installation autonome du nouveau ménage soit une nécessité ou au contraire, être amené à quitter le domicile parental avant ou après son mariage et dans ce cas, la formation d'une nouvelle unité familiale ne se conçoit pas en dehors de l'accès à un logement autonome. Aussi, on peut poser comme hypothèse que le mariage sera un déterminant important de l'accès au logement, au moins de manière brute, car comme nous le verrons par la suite, d'autres contraintes entrent en jeu dans le contexte urbain. Si l'on admet que l'accès à la première indépendance résidentielle peut être conditionné par le mariage, il s'ensuit que ce phénomène démographique ne devrait pas avoir une importance significative sur la mobilité vers le second logement autonome.

Cette mobilité pourra par contre être influencée par la constitution de la descendance, si on se place dans l'hypothèse où le jeune couple après l'installation dans son premier logement indépendant, devrait par la suite changer de résidence pour répondre à un élargissement du ménage. Mais cette hypothèse, basée sur ce qui s'observe (ou pourrait s'observer) en Occident, pour être valable suppose que les individus accordent une importance cruciale à la notion d'espace de vie, qu'il existe une norme sociale ou institutionnelle qui impose par exemple que chaque jeune enfant dans un ménage dispose d'un lit et ou d'une certaine surface ou que chaque adolescent ait sa propre chambre. Or, il n'est pas certain que de telles règles existent formellement en Afrique. Quoiqu'il en soit, une descendance élevée aura tendance à accélérer les chances de déménagement du premier logement autonome, même si par ailleurs cet effet peut être atténué par le caractère non urgent de l'ajustement de l'espace vital à la taille de la famille. On peut également penser que la constitution de la descendance pourrait avoir une certaine influence sur l'accès à la résidence indépendante. La venue du premier enfant avant l'autonomie résidentielle devrait favoriser cette dernière. Par contre, le fait d'avoir déjà deux enfants ou plus en état d'hébergement pourrait être un indicateur de l'ancrage de l'individu dans une filière d'hébergement.

Les variables socio-économiques

En fait, dans un contexte urbain, la mobilité résidentielle, aussi bien l'accès au premier logement que les déménagements subséquents, suppose que l'on puisse en supporter les coûts inhérents : frais d'installation, dépenses courantes (eau, électricité en cas de raccordement au réseau), loyer pour les

locataires ; coût de la construction ou d'acquisition pour les propriétaires. Aussi, la solvabilité économique est un élément important dans le processus de mobilité résidentielle. La situation économique sera saisie de deux manières : situation sur le marché du travail et niveau de confort de l'habitat.

Le niveau de confort de l'habitat est un indicateur construit à partir des caractéristiques de l'habitat (mur, plafond et plancher pour les trois métropoles et disponibilité d'eau et d'électricité dans le logement pour Antananarivo). Le confort de l'habitat est un bon indicateur du niveau de vie des ménages en Afrique subsaharienne. Pour ce qui est de l'accès au premier logement autonome, cette variable mesure en quelque sorte le niveau socio-économique de la famille d'origine. Si on suppose que les individus ne sont pas prêts à quitter le domicile parental tant qu'ils ne pourront pas s'offrir un niveau de vie au moins équivalent à celui de leur famille d'origine (Easterlin et al. 1990), on peut penser que le fait d'être hébergé dans un ménage de haut standing pourrait être un frein à l'émancipation. Mais en même temps, ces individus peuvent facilement mobiliser les ressources nécessaires à l'accès au logement autonome lors d'une phase importante de leur cycle de vie alors que les enfants résidant dans des logements moins confortables et donc faisant partie de ménages moins aisés pourraient rencontrer des difficultés pour mobiliser ces ressources et par le fait même être contraints de demeurer longtemps en hébergement. Pour ce qui est de la mobilité résidentielle après une première résidence autonome, il convient de signaler que dans ce cas le confort de l'habitat mesure une sorte de niveau de vie de l'individu ; là aussi, il est difficile de prévoir le sens de l'effet de cette variable. Mais, on peut postuler que les individus résidant dans un habitat de bas standing seront plus enclins à déménager car les coûts directs et d'opportunité du départ d'une telle résidence sont faibles et ensuite, ces individus aspirent certainement à l'amélioration de leur bien-être.

La situation sur le marché du travail sera mesurée par l'appartenance sectorielle (secteur formel, secteur informel), le chômage et l'inactivité. Il est évident qu'une période d'inactivité ou de chômage n'est certainement pas le meilleur moment pour accéder à la première résidence autonome par rapport aux périodes d'activité et que l'accès au secteur moderne, qui, par rapport au secteur informel signifie revenus consistants ou au moins stabilité de l'emploi et couverture sociale minimale pourrait encore plus accélérer l'accès au logement autonome. L'action de cette variable devrait être la même pour le déménagement après la première résidence autonome.

Les autres variables

D'autres variables telles que la génération, le lieu de naissance, la période traversée le niveau d'instruction ont été prises en compte dans les deux modèles. Certaines variables sont spécifiques à chacun des processus : lien

de parenté avec l'hébergeant et rang de naissance du côté de la mère pour le modèle de la sortie de l'hébergement, statut d'occupation (propriétaire ou locataire), groupe d'âge à la première occupation du logement autonome et groupe d'âge actuel pour celui du départ de la première résidence autonome. Ces variables servent pour la plupart de contrôle. Aussi, nous ne nous attarderons pas ici sur les mécanismes par lesquels elles pourraient influencer sur le phénomène.

Les déterminants familiaux de l'accès à la première résidence autonome

Deux modèles ont été élaborés pour analyser l'accès à une première résidence autonome. Le modèle 1 (tableau 6), appelé modèle de base, retient la situation matrimoniale, le nombre d'enfants et la génération d'appartenance alors que le modèle complet (modèle 2, tableau 7) prend en considération l'ensemble des variables énumérées précédemment.

Ce qui frappe d'emblée quand on compare les coefficients des variables familiales du modèle de base (tableau 6) à ceux du modèle complet (tableau 7), c'est leur stabilité aussi bien pour l'intensité des effets que pour leur significativité statistique. Par rapport à ces variables, chaque ville et chaque sexe ont leur modèle spécifique.

Chez les hommes

A Yaoundé, les personnes déjà mariés voient leur risque de sortie de l'hébergement multiplié par 1,8 dans le modèle de base (tableau 6) par rapport aux célibataires. Comme on le présumait, le mariage est une occasion certaine d'accéder à son propre logement. Même si cet effet n'est plus significatif dans le modèle global, il y reste largement supérieur à 1 (1,5). L'effet de la constitution de la descendance par contre n'est significatif que pour les individus ayant deux enfants : ils voient leur chance d'accéder au logement autonome multipliée par plus de 2 par rapport à ceux qui n'ont aucun enfant et ceci aussi bien au niveau brut (tableau 6) qu'au niveau net. Pour un enfant, l'effet est de 0,9 mais non significatif et au-delà de deux enfants, il passe à plus de 1,5 et reste non significatif. Cet effet non monotone serait dû au fait qu'une descendance modeste pousse à l'autonomie afin d'échapper, on peut l'imaginer, à la promiscuité et aux tensions qui peuvent en découler. Mais, le fait de constituer une descendance nombreuse tout en étant hébergé pourrait relever d'une stratégie a priori d'insertion dans des réseaux d'hébergement et par conséquent les individus concernés n'ont aucune pression psychologique ou sociale de s'établir à leur propre compte.

Cet argument peut être avancé de manière plus incontestable à Dakar où aucun élément de la dynamique familiale n'a d'effet sur l'indépendance résidentielle : les hommes mariés ou célibataires, avec ou sans enfants sortent de l'hébergement au même rythme (tableaux 6 et 7). Cela relèverait d'une stratégie de vie au sein de la famille caractérisée dans cette ville par la cohabitation dans un même ménage de plusieurs noyaux familiaux. Cela est rendu possible par le système de concessions où résident plusieurs noyaux familiaux sous l'autorité d'un chef de famille ; ce phénomène de ménages polynucléaires touche près de 24% des foyers dakarois (Antoine et al. 1995).

Tableau 6. Modèle de base de l'influence des variables familiales sur le temps mis pour accéder au premier logement autonome à partir du 18^{ème} anniversaire à Yaoundé, Dakar et Antananarivo

Variables	Hommes			Femmes		
	Yaoundé	Dakar	Tananarivo	Yaoundé	Dakar	Tananarivo
Variables familiales						
Célibataire	Rf	rf	Rf	rf	rf	Rf
Non célibataires	1.81**	1.48	2.17**	2.27**	1.54	1.4*
Aucun enfant	rf	rf	rf	rf	rf	rf
1 enfant	1.14	1.17	0.65	1.04	1.18	0.72
2 enfants	2.16**	0.89	0.47**	0.90	0.98	0.55**
3 enfants & +	1.53	1.11	0.32**	0.78	0.54**	0.54**
Génération						
50_59 ans / 45_54 ans	Rf	Rf	Rf	rf	rf	Rf
45_49 ans	-	1.27	-	-	2.32**	-
40_44 ans	1.00	0.66*	0.89	1.30	1.80*	0.91
35_39 ans	1.09	0.59**	0.65**	0.82	1.28	1.04
30_34 ans	1.16	0.48**	0.94	0.87	0.73	0.81
25_29 ans	0.41**	0.41**	0.74*	0.77	0.77	0.81

** significatif à 5 %

* significatif à 10 %

1 : pour Dakar uniquement

2 rf: modalité de référence

A Antananarivo, le statut matrimonial joue dans le même sens sur le rythme de sortie de l'hébergement qu'à Yaoundé, avec une intensité un peu plus forte. Les non célibataires voient leurs chances s'accélérer du double dans le modèle de base (tableau 6) et de 67 % dans le modèle complet (tableau 7) par rapport aux célibataires. Ces différences étant statistiquement significatives au seuil de 5 %. Mais si les hommes de Antananarivo semblent proches de ceux de Yaoundé pour la relation entre autonomie résidentielle et statut matrimonial, ils ont au contraire des comportements opposés quant à la descendance atteinte : il ressort aussi bien du modèle partiel (tableau 6) que complet (tableau 7) que ceux qui n'ont aucun enfant ont plus de chance de s'autonomiser que ceux qui ont peu ou au contraire beaucoup d'enfants. Quel que soit le modèle considéré, ceux qui n'ont aucun enfant ont près de 35 %, 50 % et 70 % plus de chances de voir leur rythme de sortie de l'hébergement s'accélérer que ceux qui ont un, deux et trois enfants respectivement. Le fait d'avoir un enfant sans logement autonome serait un facteur inhibitif de l'émancipation résidentielle à Antananarivo ; s'agit-il de

contrainte ou de stratégie élaborée a priori? Les données dont nous disposons ne permettent pas de trancher.

Chez les femmes

Comme nous l'avons dit plus haut, les femmes de chaque métropole ont des comportements qui leur sont spécifiques, mais nous pouvons distinguer grosso modo des modèles Yaoundé, Dakar et Antananarivo. Les femmes de Yaoundé sont les seules à connaître un effet significatif de leur situation matrimoniale (pour le modèle de base comme le modèle complet); cet effet agit dans le même sens que chez les hommes: le fait d'être non célibataire multiplie par plus de deux les chances de connaître l'autonomie résidentielle. L'effet du mariage est donc plus important chez les femmes que chez les hommes de Yaoundé, ceci s'explique au moins en partie par le fait que nous avons considéré comme résidentiellement autonome toute femme qui s'était déclarée hébergée par son mari, supposant ainsi implicitement que son mari n'était pas hébergé à son tour. La descendance atteinte n'a pas d'effet significatif tant au niveau brut que net.

Par contre, à Dakar et à Antananarivo, le mariage n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la sortie de l'hébergement des femmes, même si cet effet est sensiblement supérieur à 1 (1,5 à Dakar et 1,4 à Antananarivo au niveau net). Les femmes de ces deux métropoles ont également des comportements résidentiels similaires par rapport à la constitution de la descendance: le fait d'avoir trois enfants à Dakar ou plus de deux à Antananarivo décélère le risque de base d'accéder à l'autonomie résidentielle de près de 50% par rapport à celles qui n'ont aucun enfant. Cette situation rejoint un peu celles des hommes de Antananarivo et à ce niveau, on ne peut dire s'il s'agit d'une stratégie mûrie antérieurement ou d'une contrainte qui pèserait sur ces femmes.

Effet des autres variables sur l'autonomie résidentielle

Comme déjà mentionné plus haut, on ne saurait réduire l'autonomie résidentielle à sa seule dimension familiale. Le fait que l'effet de cette dimension change peu quand on introduit d'autres variables signifie qu'elle agit indépendamment des autres. Nous procéderons de manière comparative pour chaque sexe.

Génération

Quelle que soit la métropole chez les hommes, la génération n'a pas d'effet quand on contrôle en tenant compte de toutes les autres variables (tableau 7). Pourtant, il ressort du tableau 6 que cette variable est significative et montre qu'au moins les plus jeunes (25-29 ans) sortent plus lentement de l'hébergement.

Tableau 7: Modèle de complet de l'influence des variables familiales, socio-démographiques et économiques sur le temps mis pour accéder au premier logement autonome à partir du 18^{ème} anniversaire à Yaoundé, Dakar et Antananarivo

Variables	Hommes			Femmes		
	Yaoundé	Dakar	Tana	Yaoundé	Dakar	Tana
État matrimonial(célibataire)						
Non célibataire	1,47	1,18	1,67**	2,14**	1,48	1,32
Descendance(Aucun enfant)						
1 enfant	0,92	1,19	0,65*	1,09	1,15	0,70
2 enfants	2,04*	0,90	0,48**	0,83	0,85	0,52**
3 enfants ou +	1,67	1,29	0,28**	0,77	0,47**	0,49**
Génération (45-54ans/ (50-59 ans ¹)						
45_49 ans ¹	-	1,51	-	-	2,97**	-
40_44 ans	0,88	0,79	1,10	1,22	2,76*	1,41*
35_39 ans	1,22	1,03	1,20	1,27	2,76	2,13**
30_34 ans	1,45	1,14	1,94	1,29	1,93	2,12*
25_29 ans	1,00	1,23	1,74	1,60	2,71	2,35*
Hébergé par (autre)						
Père/mère	0,40**	0,71*	0,95	0,72	1,03	1,00
Rang de naissance(autre rang)						
Ainé	0,93	1,15	-	0,96	1,23	-
Confort de l'habitat (bas)						
Élevé	0,89	0,89	0,95	1,65**	0,94	1,17
Moyen	0,78	0,68**	0,98	1,60*	0,83	1,12
Lieu de naissance(métropole)						
Urbain	0,90	1,54**	1,17	1,14	1,35	1,29*
Rural	1,53*	2,34**	1,44**	1,31	2,10**	1,84**
Activité(aucun)						
Moderne	2,99**	3,80**	2,40**	0,93	1,81	1,46**
Informel	1,43	2,08**	1,92**	0,59*	1,25	1,02
Niveau d'instruction(primaire)						
Non scolarisé	1,13	1,26	1,83**	0,31	1,02	2,64**
Sec1	0,77	1,16	0,98	0,99	0,90	0,87
Sec2	0,84	1,39	0,65**	0,59*	0,39	0,99
Supérieur	0,57	4,30**	0,59**	0,70	-	0,62**
Autre	1,46	0,78	-	6,22**	0,69	-
Période :						
Yaoundé /Dakar /Tana						
/avt 60 /avt72	-	1,17	rf ²	-	3,57	rf
_avt80 /60-69 /72-77	0,57	1,82	0,94	1,81	1,85	0,76
80-86 /70-74 /78-82	rf	1,97*	0,87	rf	1,42	0,54**
87-90 /75-79 /83-87	0,54*	1,89**	0,58	1,14	1,25	0,31**
91-93/80-84 /88-93	0,56	rf	0,60	0,82	rf	0,42*
94-96/85-89/94-98	0,26**	1,36	0,37*	0,73	0,96	0,23**

** significatif à 5%

1 : pour Dakar uniquement

* significatif à 10%

2 : rf modalité de référence

Chez les femmes, cette variable reste légèrement significative pour certaines de ses modalités à Dakar et est très significative à Antananarivo. Dans la première ville, les femmes âgées de 40-44 ans ou de 45-49 ans ont plus de chances de sortir rapidement de l'hébergement que celles de la plus ancienne génération (50-59 ans) alors qu'il n'apparaît aucune différence significative entre elles et les plus jeunes. Dans la seconde ville, cette variable, pourtant presque non significative au niveau du modèle de base, le devient intensément dans le modèle complet (tableau 7) : les plus jeunes générations ont plus de 100% plus de chance de sortir de l'hébergement que la plus vieille génération.

Lien de parenté avec l'hébergeant

Cette variable n'a aucun effet significatif chez les femmes quelle que soit la ville : celles qui sont logées par leurs parents biologiques sortent de l'hébergement au même rythme que celles qui sont logées par d'autres parents. Il en est de même chez les hommes de Antananarivo. Ceux de Dakar et surtout de Yaoundé sortent moins rapidement quand ils sont hébergés par leurs parents biologiques que par d'autres parents. Le rythme décélère de 60% à Yaoundé et de 29% à Dakar. Les hommes de ces métropoles seraient donc contraints de quitter plus vite les réseaux d'hébergement que ceux résidant à Antananarivo.

Lieu de naissance

Chez les hommes, ceux qui sont nés en milieu rural ont plus de chances de quitter rapidement l'hébergement que les autres (natifs et migrants urbains). Ces derniers disposeraient donc de filières d'hébergement apparemment plus efficaces. Ce constat reste valable chez les femmes de Dakar et Antananarivo alors que cette variable n'a pas d'effet statistiquement significatif à Yaoundé.

Statut d'activité

Comme on l'avait supposé, le statut d'activité joue un rôle accélérateur dans l'accès au logement autonome chez les hommes. Les individus qui ont un emploi dans le secteur moderne voient leurs chances de sortie de l'hébergement fortement augmenter (200%) à Yaoundé, à Dakar (de 280%) et à Antananarivo (140%) par rapport à ceux qui n'ont aucune activité (chômeurs et inactifs). Ceux qui exercent dans le secteur informel ont plus de chances d'accéder à un logement autonome que ceux qui n'ont aucune activité mais moins que ceux qui exercent dans le secteur moderne. Ainsi, la stabilité de l'emploi est un atout supplémentaire pour l'autonomie résidentielle.

L'effet de l'activité est très faible chez les femmes et a par ailleurs un sens qui varie d'une ville à l'autre. À Yaoundé, seules celles qui exercent une activité économique informelle voient leurs chances se modifier : elles ont près de 40 % moins de chances d'accéder rapidement à l'autonomie résidentielle que celles qui n'ont aucune activité économique alors qu'on n'observe aucune différence entre ces dernières et celles qui sont dans le secteur moderne. Chez les femmes de Dakar, l'activité économique, malgré le fait qu'elle y soit positivement associée à la sortie de l'hébergement, n'a pas d'effets statistiquement significatifs. À Antananarivo par contre, celles qui sont dans le secteur moderne voient leurs chances de sortie de l'hébergement multipliées par 1,5 par rapport à leurs consœurs sans emploi ou ayant une activité informelle.

Le niveau d'instruction

Comme pour le statut d'activité, le niveau d'instruction a un effet différentiel suivant les cohortes. Chez les hommes, le niveau d'instruction n'a pas d'effet discriminant à Yaoundé même s'il est négativement associé à l'accès au logement alors qu'à Dakar, les individus de niveau supérieur ont un risque de sortie de l'hébergement multiplié par 4,3 par rapport à ceux qui sont de niveau primaire. À Antananarivo, on observe une relation négative comme à Yaoundé, mais les différences sont significatives dans cette dernière ville : ceux qui ont un niveau supérieur ou secondaire 2nd cycle ont environ 35 à 40 % moins de chance d'accéder à un logement autonome que ceux qui ont le niveau primaire.

Chez les femmes, la corrélation négative se généralise, même si les effets ne sont pas toujours statistiquement significatifs. Des différences significatives ne s'observent en effet qu'à Yaoundé chez personnes ayant fréquenté le secondaire 2nd cycle et à Antananarivo chez les femmes ayant atteint le niveau supérieur.

Période traversée ou variable de conjoncture :

A travers cette variable, nous avons voulu saisir au niveau global les changements économiques ou de politiques sociales au cours du temps. C'est l'une des raisons pour lesquelles elle a des modalités différentes d'un pays à un autre.

Chez les hommes de Antananarivo, la conjoncture n'a aucun effet. À Yaoundé par contre, où la modalité de référence (1980-86) représente une période de forte croissance économique, il ressort clairement que les individus ont moins de chances d'accéder rapidement à l'autonomie résidentielle en particulier au lendemain de cette période. À Dakar, la période de référence (1980-1984) représente le début de la période

d'ajustement structurel et donc au moins de contraction des dépenses étatiques. Là aussi, cette période décélère les chances d'accès au logement autonome par rapport aux périodes antérieures.

Chez les femmes, ce n'est qu'à Antananarivo que la période entraîne un effet sur l'autonomie résidentielle. On y constate que, d'année en année, les femmes accèdent de plus en plus lentement à l'autonomie résidentielle.

Dans l'ensemble, le rythme de l'accès à un premier logement autonome et ses modalités varient fortement d'une ville à l'autre et également les processus à l'œuvre diffèrent selon les sexes. À Yaoundé, chez les hommes, la première autonomie résidentielle est surtout fonction de l'évolution de la conjoncture économique, et elle se ralentit fortement ces dernières années avec la dégradation des conditions économiques. La situation matrimoniale ne semble pas jouer un rôle dans ce processus, seul le nombre de deux enfants accélère l'autonomie. Pour les femmes, le mariage joue au contraire un rôle important dans l'accès à un logement indépendant. À Dakar, l'autonomie résidentielle semble totalement indépendante de la dynamique familiale, voire contraire à l'effet attendu, puisque plus la femme a d'enfants plus le processus se ralentit. Le schéma qui se dessine à Antananarivo correspond en partie à nos hypothèses. Indépendamment d'un effet de conjoncture (l'autonomie est ralentie dans la période récente), le mariage accélère (significativement pour les hommes) l'accès à un premier logement autonome. Par contre, une descendance trop nombreuse freine cette autonomie, contrairement à nos hypothèses. Dans ces trois villes, la précarité de la situation signifie-t-elle qu'il semble y avoir concurrence entre l'accès à un logement autonome et le nombre d'enfants? Le ménage ne peut faire face sur tous les fronts, et il l'entretien des enfants ne semble pas compatible avec les frais supplémentaires d'un logement autonome. La constitution trop précoce de la descendance freine l'autonomie résidentielle à Antananarivo et dans une moindre mesure à Yaoundé. Le cycle familial ne semble pas commander le cycle résidentiel tout au moins à son début. Qu'en est-il par la suite au cours de la vie?

Les déterminants familiaux de la mobilité résidentielle vers le second logement autonome.

L'autonomie résidentielle marque en principe le début de la vie d'adulte. Cependant, on ne peut réduire la mobilité résidentielle en ville à cette seule étape. Une fois installé dans un logement autonome, quels sont les facteurs qui peuvent expliquer le déménagement vers un second logement?

Deux variables de contrôle supplémentaires sont prises en compte spécifiquement pour cette analyse : le groupe d'âge à l'événement et le

groupe d'âge à l'accès à la première résidence autonome. Le groupe d'âge à l'événement permet de tenir compte du fait qu'au moins en théorie, plus l'âge s'élève, plus les chances de connaître une mobilité résidentielle baisse. La seconde raison de la prise en compte de cette variable est le souci de tenir compte du fait que les individus ont constitué leur descendance à des âges très différents.

Le groupe d'âge à l'accès à la résidence autonome, quant à lui, permet de tenir compte de l'hétérogénéité des âges auxquels on accède pour la première fois au statut de chef de ménage, c'est-à-dire de l'hétérogénéité dans le passage à la population à risque. Il est donc un peu difficile de parler d'un modèle de base, aussi commenterons-nous directement les résultats du modèle saturé présenté au tableau 8.

Dans l'ensemble, il n'existe pas de relations clairement établies et linéaires entre variables familiales et déménagement vers le second logement. Théoriquement, on se serait attendu à ce que la séparation (par divorce surtout) entraîne une mobilité chez les femmes et qu'également le fait d'avoir une descendance nombreuse entraîne une plus grande propension à la mobilité, mais les données du tableau 8 montrent des situations fort diverses selon les villes étudiées.

Chez les hommes

A Yaoundé, la situation matrimoniale n'a aucun effet statistiquement significatif sur le départ de la première résidence autonome. Le fait d'avoir deux ou trois enfants accélère le risque de connaître une mobilité de respectivement 85 et 90% par rapport aux sans enfants. Mais ensuite, l'effet de la descendance devient non significatif pour ceux qui ont plus de trois enfants. Il devient même légèrement inférieur à un pour une descendance de 4 avant de redevenir largement supérieur à 1 (mais non significatif) pour ceux qui ont plus de 4 enfants. Dans l'ensemble, on peut dire que l'effet de la descendance est d'abord positif à Yaoundé avant de devenir sans effet significatif lorsque la descendance est très nombreuse.

A Dakar, les séparés ont deux fois plus de chances de connaître un départ rapide de leur logement actuel que les célibataires alors que le mariage n'a pas d'effet significatif. L'effet de la descendance ne se fait sentir qu'à partir de trois/quatre enfants. Ceux qui ont ces parités ont respectivement 62% et 70% plus de chances de connaître rapidement un départ de leur logement actuel. Ceux qui ont une parité de 5 enfants n'ont pas de comportements différents de ceux qui n'en ont aucun ; par contre, le fait d'avoir 6 enfants ou plus accélère de presque 100% le risque de déménager vers un second logement autonome. L'effet de la descendance à Dakar est donc à peu près semblable à celui observé à Yaoundé, la mobilité étant accélérée autour de

deux, voire trois enfants. Par contre à Antananarivo, aucune parité n'a d'effet (tout au moins non détectable statistiquement). Cela signifie que l'hypothèse de l'ajustement de la taille de la famille comme cause de la mobilité est difficilement évocable dans la capitale malgache. Au niveau de l'état matrimonial, ce sont plutôt les personnes mariées qui ont moins de chances (39 %, différence significative) de connaître rapidement un changement de logement que les célibataires.

Chez les femmes

A Yaoundé, l'état matrimonial n'a aucun effet discriminant sur le rythme du départ du logement actuel. La constitution de la descendance, semble même accélérer continûment la mobilité vers la seconde résidence autonome : celles qui ont un enfant ont 58% plus de chances de déménager vers un second logement que celles qui n'en ont aucun. Le troisième et le sixième enfant favorisent également le déménagement de respectivement 65% et 77% de chances par rapport à celles qui n'ont aucun enfant. À Dakar, seul le fait d'avoir une descendance nombreuse (6 enfants ou plus) accroît de près de 162 % les chances de déménager rapidement vers un second logement autonome. L'état matrimonial n'a pas d'effet statistiquement significatif même si les femmes séparées voient leur rythme de mobilité résidentielle multiplier par 2,2. Les variables familiales n'ont strictement aucune influence sur le rythme auquel les femmes déménagent à Antananarivo.

Effet des autres variables

Le statut d'occupation du logement est particulièrement discriminant. Comme il fallait s'y attendre, dans toutes les strates, les locataires ont un rythme très élevé de déménagement par rapport aux propriétaires. Cela se justifie d'autant plus que l'accès à la propriété constitue l'état ultime de la mobilité résidentielle.

Le statut d'activité contribue également à expliquer la mobilité résidentielle. Chez les hommes, il influence positivement la mobilité à Dakar. L'appartenance au secteur moderne et informel accélère respectivement de 4,38 et 3,58 fois les chances de déménager par rapport à l'inactivité et au chômage. À Antananarivo par contre, les actifs des secteurs informel et moderne ont certes plus de chances (180 % et 129 % respectivement) de déménager que les inactifs, mais, ce sont plutôt les chômeurs qui ont la plus forte probabilité de déménagement ; ils ont en effet près de 6 fois plus de chances de déménager que les inactifs, dans ce cas pour trouver certainement un logement moins cher. Par contre, le statut d'activité n'a absolument aucun effet sur la mobilité des femmes, qui semble dépendre dans ce domaine des capacités financières de leur mari.

Tableau 8 : Résultats de la régression de Cox sur le temps mis entre la première résidence autonome et le prochain déménagement

Variables	Hommes			Femmes		
	Yaoundé.	Dakar	Tana	Yaoundé	Dakar	Tana
Âge (25-29 ans)						
15_19 ans	1,76	1,16	0,49	2,92**	2,57*	0,78
20_24 ans	2,30**	1,64*	1,41	2,50**	2,26**	1,02
30_34 ans	0,60*	0,55**	1,07	0,56*	0,33**	1,03
35_39 ans	0,36**	0,18**	0,69	0,28**	0,16**	0,89
40_44 ans	0,23**	0,13**	0,34*	0,12**	0,04**	0,88
45_49 ans	0,08**	0,08**	0,57	0,05**	0,00**	0,98
50 et + ans	0,00**	0,07**	0,33	0,00**	0,01**	0,96
Âge à l'autonomie (25-29ans)						
15_19 ans	0,34**	0,44**	0,78	0,48*	0,23**	1,00
20_24 ans	0,49**	0,70	0,90	0,69	0,50**	1,13
30_34 ans	0,98	1,36	0,89	1,31	1,10	0,65
35_39 ans	1,56	4,34**	1,44	3,39*	3,27*	0,52
40 et + ans	3,91*	3,33**	2,30	0,05**	0,02**	0,38
État matrimonial (célibataire)						
Marie	1,02	1,24	0,61*	0,87	1,46	0,70
Sépare	0,65	2,32**	1,88	0,76	2,18	0,73
Descendance atteinte (aucun)						
1 enfant	1,30	1,10	1,14	1,58*	1,13	0,88
2 enfants	1,85**	0,74	0,97	1,25	0,70	0,89
3 enfants	1,90**	1,62**	1,06	1,65*	1,38	0,97
4 enfants	0,85	1,70**	0,90	1,57	1,28	1,02
5 enfants	1,65	1,06	1,47	1,17	1,62	1,32
6 enfants et +	1,84	1,98**	1,15	1,77*	2,62**	1,07
Génération(45-54/50-59 ans)						
G45_49	-	0,80	-	-	0,68	-
G40_44	0,84	0,82	0,68*	0,82	0,33**	0,98
G35_39	0,87	1,12	0,81	0,82	0,45	0,89
G30_34	0,79	0,63	0,87	0,72	0,29*	0,74
G25_29	0,99	1,00	0,69	0,51	0,37	0,75
Instruction (primaire)						
Aucun	1,01	1,10	0,34	0,47	0,56**	0,54*
Secondaire 1	0,91	1,37	1,17	1,36*	1,20	1,32**
Secondaire 2	1,42	2,77**	1,33	0,86	2,60	1,00
Supérieur	1,06	2,91**	1,25	0,83	-	0,80
Autre	1,29	1,02	-	4,15**	0,70	-
Lieu de naissance (métropole)						
Rural	0,86	1,66*	1,33*	1,20	1,40	1,48**
Urbain	0,77	1,83**	1,20	1,20	1,24	1,16
Statut d'occupation (propriétaire)						
Locataire	25,67**	11,19**	6,34**	10,30**	12,27**	5,53**
Inconnu	-	-	-	4,09**	9,91**	-
Activité (inactivité)						
Moderne	1,38	4,38**	2,80**	1,23	1,12	1,24
Informel	0,87	3,58**	2,29**	0,91	0,97	0,92
Chômage	1,14	0,86	5,97**	0,91	1,20	1,78
Confort de l'habitat (bas)						
Élevé	0,85	0,61**	1,10	1,21	0,50**	1,00
Moyen	0,72*	0,66**	1,13	1,04	0,84	0,94
Période:Yndé/Dkr/Tana						
/avt 60/avt72	-	0,45	Rf	-	0,40	Rf
avt80/60-69/72-77	0,70	0,83	1,45	0,62*	1,33	1,05
80-86/70-74/78-82	rf	0,98	1,06	rf	1,55	0,69
87-90/75-79/83-87	0,76	0,87	0,90	1,26	1,53	1,06
91-93/80-84/88-93	1,13	rf	0,85	1,49	rf	1,29
94-96/85-89/94-98	1,04	0,96	1,19	1,44	1,98*	1,55

Conclusion

Dans l'ensemble, le cycle familial ne joue pas un rôle majeur dans la première mobilité résidentielle dans les trois capitales africaines étudiées. Paradoxalement, ni le mariage, ni la séparation, sont des facteurs qui priment dans l'explication du phénomène. En effet, dans la plupart des capitales étudiées l'entrée en union précède largement l'autonomie résidentielle. De nombreux jeunes couples démarrent leur union en étant hébergés par un autre ménage, et bien souvent l'arrivée du premier enfant précède également l'accès à un logement autonome. Le nombre d'enfants à Dakar et Yaoundé semble favoriser la seconde mobilité, mais ce n'est pas le cas à Antananarivo. Cette mobilité demeure dans l'ensemble faible, et les facteurs à l'œuvre sont très divers d'une ville à l'autre. Même l'effet d'âge n'est pas le même : à Dakar et à Yaoundé, plus on vieillit plus le rythme de déménagement se ralentit, mais ce n'est pas le cas à Antananarivo où le second déménagement semble indépendant de l'âge. La mobilité semble fortement tributaire de l'activité exercée par l'homme (l'activité féminine n'a aucun effet dans le modèle d'accès à un second logement, et elle favorise seulement la première autonomie résidentielle à Antananarivo).

Par contre dans les trois villes, le statut de locataire accélère fortement le départ du premier logement acquis de manière autonome, même si c'est dans de moindres proportions à Antananarivo que dans les deux autres villes. Dans ces trois villes, la priorité des ménages semble être d'accéder à la propriété de son logement, afin d'assurer un toit pour ses vieux jours et d'abriter sa famille. Être propriétaire n'est pas du tout révélateur du niveau de vie des gens, puisque même dans le cas de construction sommaire, ce qui semble primer c'est d'avoir un chez soi. Le marché immobilier semble donc très tendu. La demande de location est relativement réduite et l'offre également, ce qui entretient la tension sur le marché du logement dans la plupart des villes africaines. Le mythe de la « propriété » (souvent virtuelle car les titres de propriété font parfois défaut) est un frein à la mobilité résidentielle. Bien souvent, le cycle résidentiel conduit du statut d'hébergé par la parenté à la propriété. Cet accès à la propriété est bien souvent tardif, et précède de peu la retraite de l'individu. Les jeunes générations qui accèdent de plus en plus tardivement à l'emploi, pourront-ils se fixer les mêmes objectifs ? Accepteront-ils les mêmes logements dépourvus de confort ? Les municipalités, de leur côté, tendent de plus en plus à enregistrer les titres et à asseoir l'assiette de leurs impôts sur l'immobilier. Les nouvelles générations auront-elles les moyens d'accéder et de couvrir les coûts de la propriété de leur logement ?

Notes

- ¹ Ralentissement relatif car la croissance tourne autour de 4 % par an soit tout de même un doublement de la population en 17 ans.
- ² Dans le cas d'Antananarivo où les données le permettent, on constate que dans 78% des cas, les femmes qui se déclarent hébergées par leurs époux le sont par ceux qui, au moment de l'enquête, sont propriétaires ou locataires du logement qu'ils occupent
- ³ A Dakar, on a également interviewés des individus âgés de 55 à 59 ans.
- ⁴ Ces deux dernières années, la croissance est redevenue positive
- ⁵ Les méthodologies des enquêtes de Dakar et Yaoundé sont présentées dans l'ouvrage collectif du Groupe de réflexion sur l'approche biographique: *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques (1999)*. Celle d'Antananarivo fait l'objet d'une présentation dans un numéro de STATECO consacré au projet MADIO.
- ⁶ Le questionnaire comprend plusieurs modules communs à chaque enquête : les origines familiales ; la mobilité résidentielle ; l'emploi et la formation ; la vie matrimoniale ; la descendance .

Bibliographie

- Antoine P. 1996 « La crise et l'accès au logement dans les villes africaines », pp.273-290, in *Crise et population en Afrique*, édité par de Jean Coussy et Jacques Vallin, Paris : Les Études du CEPED, n°13.
- Antoine Ph., Bocquier Ph. 1999. « l'enquête "Insertion urbaine à Dakar et Pikine", pp. 177-201 in *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques* édité par le Groupe de réflexion sur l'approche biographique, Paris : INED, IRD, Réseau Socio-économie de l'habitat.
- Antoine Ph., Bocquier Ph. A. S. Fall, Y. Guissé et Nanitelamio J. 1995. *Les familles dakaraises face à la crise*, Dakar : IFAN, Orstom, Ceped,
- Antoine Ph., Bocquier Ph., Maminirina T., Razafindratsima N. 1999. « La collecte des biographies à Antananarivo: l'enquête BIOMAD-98 », à paraître dans *Stateco*.
- Antoine Ph., Ouedraogo D. et Piché V. (ÉDS). 1998. *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris : L'Harmattan.
- Arbonville D., 1998. « Ménages, Famille et modes d'habiter » pp.94-109 in *Logement et habitat ; l'état des savoirs*, édité par M. Segaud, C. Bonvalet, Jacques Brun, Paris : Editions La Découverte.
- Battagliola F. 1998. *Itinéraire des jeunes parents de milieux modestes*, Paris : CNAV
- Bonvalet C., 1993 : « Le logement et l'habitat dans les trajectoires familiales » *Recherches et prévisions* n° 31, mars : 19-38.
- Bonvalet C. Brun J. 1998. « Logements, mobilités et trajectoires résidentielles » pp.312-318, Edité par M. Segaud, C. Bonvalet, Jacques Brun, op. cit.

- Clark W.A.V et Onaka J.L 1983. « Life cycle and housing adjustment as explanation of residential mobility » *Urban Studies* vol 20, 1 : 47-57.
- Cogneau D. 1992. *L'industrie camerounaise dans la crise: 1984-1992*, Dial,[Working Paper].
- Courgéau D. et Lelievre E. 1989. *L'analyse démographique des biographies*, Paris : PUF
- Durufle G. 1994. *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?* Paris : Karthala.
- Easterlin R. MacDonald C. MacUnovian, 1990. « How have American Baby boomers fared ? Earnings and Economic well being of young adults 1964-1987 » *Journal of Population Economics* n° 3 : 277-290.
- Fall A.S. et Rondeau C. 1998. « Politique d'habitat et réseaux sociaux d'accès au logement » pp. 207-247, in *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris : L'Harmattan.
- Galland Olivier 1997. « L'invention de la jeunesse », in *Projet « 18-30 ans : Les aventures de la mobilité. Itinéraires et Stratégies. Entre héritages et invention »*, n° 251, septembre.
- Gokalp C. 1997. « Le départ des jeunes : définitions d'un processus complexe » *Economie et Statistique* vol 4/5 n° 304-305 : 149-162
- Herrera J. 1994. « La nature de la crise financière camerounaise : faut-il ajuster le programme d'ajustement structurel ? » pp. 40-51, in *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Edité par Courade G, Paris : Karthala.
- Jousselin B. 1998. « La mobilité résidentielle des ménages en 1994 » pp. 120-127 in M. Segaud, C. Bonvalet, Jacques Brun, op. cit.
- Kouamé A., Beining E., Guèye A., Kuepié M., Kishimba N. 1999. L'enquête "Crise et insertion urbaine à Yaoundé", pp. 221-240 in Groupe de réflexion sur l'approche biographique et al., op. cit.
- Marcoux R. et Tokindang J. 1998. « Une émancipation résidentielle remise en question » pp. 183-205 in *Trois générations de citadins au Sahel* : op. cit.
- Pilon M., Mama S., Tichit C. 1997. : « Les femmes chefs de ménage : aperçu général et étude de cas » pp. 167-191 in *Ménages et familles en Afrique : Approche des dynamiques contemporaines*, Paris : CEPED/URD
- Roubaud F. 1994A. « Le modèle de développement camerounais (1965-1990) : de la croissance équilibrée à la crise structurelle ? » pp. 55-72, G (dir), Courade. op. cit.
- Roubaud F. et Ravelosoa R. 1996. « Dynamique de la consommation d'Antananarivo (1960-1995) et les stratégies d'adaptation des ménages face à la crise » in *Économie de Madagascar*, N° 1.
- Sinou A. 1990. « Dakar », *Bulletin d'informations architecturales*, Institut Français d'architecture, [supplément au numéro 141].
- Tichit C. 1994. « La montée des femmes chefs de ménage en Afrique au Sud du Sahara : examen à partir des données publiées sur les ménages », Paris, École des Hautes Études en Sciences sociales, [(Mémoire de DEA)].
- Tokindang J. 1995. *Insertion résidentielle à Dakar.*, Université de Montréal, Faculté des études supérieures, [Thèse de Doctorat].

1

THIRD AFRICAN
POPULATION CONFERENCE

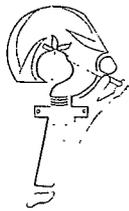
TROISIEME CONFERENCE
AFRICAINNE DE POPULATION

Durban, South Africa / Afrique du Sud

6-10 December / Décembre 1999

THE AFRICAN POPULATION IN THE 21st CENTURY

LA POPULATION AFRICAINE AU 21^e SIECLE



UAPS/UEPA
Union for African
Population Studies/
Union pour l'Etude de la
Population Africaine



NPU
Department of Welfare
Republic of South Africa